Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	14	146	137	61	13
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	75	75	32	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	186	185	78	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	84	78	39	7	53,8 %
			Masculin	62	59	22	6	46,2 %
			Total	**146**	**137**	**61**	**13**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	42	42	22	4	57,1 %
			Masculin	33	33	10	3	42,9 %
			Total	**75**	**75**	**32**	**7**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	104	103	49	8	72,7 %
			Masculin	82	82	29	3	27,3 %
			Total	**186**	**185**	**78**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	5	0	0	0 %
				Sans mention	78	78	24	5	38,5 %
				AB	42	40	27	4	30,8 %
				B	12	12	9	3	23,1 %
				TB	1	1	1	1	7,7 %
				Total	**140**	**136**	**61**	**13**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	**5**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	**1**	**1**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	11	11	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		toutes séries		Sans mention	21	21	6	4	57,1 %
				AB	23	23	12	1	14,3 %
				B	18	18	12	1	14,3 %
				TB	2	2	2	1	14,3 %
				Total	**75**	**75**	**32**	**7**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	14	14	1	0	0 %
				Sans mention	99	98	26	5	45,5 %
				AB	51	51	31	5	45,5 %
				B	21	21	19	1	9,1 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**186**	**185**	**78**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	88	86	37	8	61,5 %
			En réorientation	31	31	16	3	23,1 %
			Non scolarisés	25	20	8	2	15,4 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	**146**	**137**	**61**	**13**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	62	62	30	6	85,7 %
			En réorientation	5	5	0	0	0 %
			Non scolarisés	8	8	2	1	14,3 %
			Total	**75**	**75**	**32**	**7**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	156	155	61	8	72,7 %
			En réorientation	18	18	10	3	27,3 %
			Non scolarisés	11	11	7	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	**186**	**185**	**78**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43	42	22	5
			Autres doublettes	90	89	37	8
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	81	80	35	5
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	44	44	21	1
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	31	31	17	3
			Autres doublettes	18	18	4	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	32,3 %	32,1 %	37,3 %	38,5 %
		Autres doublettes	67,7 %	67,9 %	62,7 %	61,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée Jean-Paul II - BTS - Services - Professions immobilières (9773)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	46,6 %	46,2 %	45,5 %	45,5 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	25,3 %	25,4 %	27,3 %	9,1 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	17,8 %	17,9 %	22,1 %	27,3 %
		Autres doublettes	10,3 %	10,4 %	5,2 %	18,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Français écrit et oral. Notes en LV1	Notes de première et terminale Notes au Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités argumentatives Compétences dans les différentes disciplines rédactionnelles.	Appréciations dans les différentes disciplines. Lettre de motivation	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir. Implication. Autonomie dans le travail. Ponctualité et assiduité.	Appréciations des bulletins, fiche avenir et projet de formation.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés.	Lettre de motivation Participation aux journées Portes Ouvertes.	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience dans le domaine de l'immobilier ou autres (stage découverte, job d'été)	Fiche avenir et lettre de motivation	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des remarques liées à la discipline sur les bulletins scolaires (insolence, avertissement comportement...)
Un manque évident d'assiduité (absences non justifiées trop nombreuses sans motif valable)
Un niveau d'écrit problématique ne permettant pas une bonne compréhension.
Une lettre de motivation qui indique un projet qui ne correspond pas à la formation (parler d'un autre BTS que le BTS PI par exemple)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Pas de candidats concernés pour la session 2025, mais cela reste en effet un critère valorisé, notamment pour le classement.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Une commission constituée de formateurs examine les dossiers individuellement.
Le but de cet examen est de définir un profil en cohérence avec les attendus de la formation visée (connaissances, méthodes, attitude, assiduité)
Les matières qui nécessitent un bonne maîtrise de l'écrit et du raisonnement sont davantage analysées (Histoire Géo, Philo, Droit, Economie...)
Les notes des épreuves anticipées de français entrent dans l'évaluation du dossier.
Les appréciations de la fiche Avenir sont lues avec attention- le comportement global, l'assiduité et la ponctualité sont des critères qui justifient la place dans le classement.
La qualité de la lettre de motivation (Projet de formation) est déterminante. Sa précision (parcours, projet, expérience, démarche...) est un critère de classement. Les lettres très impersonnelles ou générées par IA ont une conséquence sur le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien se renseigner sur le contenu de la formation et les modalités de validation du diplôme (8 Blocs de compétences, Examen final)
Soigner et personnaliser la lettre de motivation (Projet de formation) de manière à permettre de bien cerner le projet professionnel, les attentes du candidat, le degré de motivation.
Rendre la lettre la plus explicite possible pour bien cerner le profil du candidat. Eviter les lettres non personnelles ou générées par l'IA.
Valoriser la démarche: présence aux Portes ouvertes ou Salons, expérience professionnelle en lien ou non avec le projet de formation, engagement associatif, sportif...

Signature :
Jean-Dominique EUDE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean-Paul II